

20 ans de discours sur l'intégration

www.librairieharmattan.com
e-mail : harmattan1@wanadoo.fr
© L'Harmattan, 2005
ISBN : 2-7475-9062-3
EAN : 9782747590624

Sous la direction de
Vincent Ferry, Piero-D. Galloro,
G rard Noiriel

20 ans de discours sur l'int gration

L'Harmattan

5-7, rue de l' cole-Polytechnique ; 75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
K nyvesbolt
Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest HONGRIE

Espace L'Harmattan Kinshasa
Fac. des Sc. Sociales, Pol. et Adm. ;
BP243, KIN XI
Universit  de Kinshasa – RDC

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

L'Harmattan Burkina Faso
1200 logements villa 96
12B2260 Ouagadougou 12
BURKINA FASO

Collection FORUM-IRTS de Lorraine

Isabelle VILLERMAIN-LÉCOLIER

Catherine SIMON et Estelle GRANDPOIRIER

José ROSE, Bernard FRIOT
*"La construction sociale de
l'emploi des années 60 à
aujourd'hui."*, 1996.

Maurice BLANC, Guy DIDIER,
Anne FLYE-SAINTE-MARIE
*"Immigrés en Europe :
le défi citoyen."*, 1996.

Roger BERTAUX
*"Pauvres et marginaux dans la
société française."*, 1996.

Stoian STOIANOFF-NENOFF
*"Qu'en dira-t-on ? Une lecture du
livre de Jacques Lacan."*, 1996.

Giuseppina SANTAGOSTINO
(Sous la direction de)
*"Shoah, mémoire et écriture,
Primo Levi et le dialogue des
savoirs."*, 1997.

Alain BROSSAT
*"Un communisme
insupportable."*, 1997.

Georges NAVET
(Sous la direction de)
"La cité dans le conflit.", 1997.

Eirick PRAIRAT
*"La sanction. Petit manuel à
l'usage des éducateurs."*, 1997.

Agnès GUILLOT
*"Les jeunes professeurs des
écoles : devenir enseignant."*,
1998.

Stoian STOIANOFF-NENOFF
*"Pour une clinique du réel.
Lacan et les didactic(h)iens."*,
1998.

Ariane LANTZ
*"L'Administration face aux
étrangers. Les mailles du filet."*,
1998.

Christian MOLARO
*"Violences urbaines et violences
scolaires."*, 1998.

Eirick PRAIRAT
*"Penser la sanction.
Les grands textes."*, 1999.

Valentine GAUCHOTTE
*"Les catholiques en Lorraine et
la guerre d'Algérie."*, 1999.

Marie-Jeanne CHOFFEL-MAILFERT,
Hans-Jürgen LÜSEBRINK
*"Regards croisés vers une
culture transfrontalière."*, 1999.

Marie-Jeanne CHOFFEL-MAILFERT
*"Une politique culturelle à la
rencontre d'un territoire."*, 1999.

Alex FAITELSON
*"Courage dans la tourmente en
Lituanie 1941-1945."*, 1999.

Georges NAVET
(Sous la direction de)
"Modernité de la servitude.",
1999.

Pierre-André DUPUIS
et Eirick PRAIRAT
(Sous la direction de)
*"Ecole en devenir, école en
débat."*, 2000.

Gilbert MEYNIER
(Sous la direction de)
*"L'Algérie contemporaine.
Bilan et solutions pour sortir de
la crise."*, 2000.

Georges NAVET
"Le philosophe comme fiction.",
2000.

Véronique GERARDIN-COLLET
Christiane RIBONI
(Sous la direction de)
*"Autisme : perspectives
actuelles."*, 2000.

Olivier LE COUR GRANDMAISON
(Sous la direction de)
"Faut-il avoir la haine ?", 2001.

Alain BROSSAT
*"La paix barbare. Essais sur la
politique contemporaine."*, 2001.

Bernard BALZANI,
Roger BERTAUX, Jean BROT
*"Questions urbaines et
politiques de la ville."*, 2002.

Georges NAVET
(Sous la direction de)
"L'émancipation.", 2002.

Lionel JACQUOT
*"L'expérience du travail à
l'épreuve de la modernisation.
Rationalisation du modèle de
production dans l'industrie textile
vosgienne."*, 2003.

Benôit SCHNEIDER
et Anne Flye SAINTE MARIE
(Sous la direction de)
*"Penser/agir.
Dynamiques interculturelles au
cœur de la ville."*, 2004.

Marie-Christine BASTIEN,
Sylvain BERNARDI et
Roger BERTAUX
(Sous la direction de)
*"Education populaire, territoires
ruraux et développement."*, 2004.

Alain BROSSAT
(Sous la direction de)
*"Ernest Cœurderoy (1825-1862).
Révolution, désespoir et
prophétisme."*, 2004.

Tanguy WUILLÈME
(Sous la direction de)
"Autour des secrets.", 2005.

Le FORUM-IRTS de Lorraine organise chaque année conférences, colloques et journées d'études. Cette collection publie des ouvrages liés aux problématiques plurielles développées dans ces diverses manifestations. Les thèmes abordés se situent dans le champ des sciences humaines et des questions sociales : psychanalyse, sociologie, travail social, histoire, philosophie.

LORRAINE TERRE D'ACCUEIL ET DE BRASSAGE DES POPULATIONS

Quelle magnifique aventure humaine !

Une aventure faite de drames et d'espérance, de larmes et de sang, de travail et de luttes. Nous avons le devoir par-dessus tout de faire vivre, d'explorer et de faire partager cette particularité exceptionnelle et exemplaire de notre région que sont l'immigration, l'intégration.

Telle est l'ambition du Festival "Hommes et Usines" de la ville de Talange.

Il est vital d'appréhender l'avenir, de savoir où nous en sommes, de donner à voir et à comprendre ce que fut notre expérience originale, et de mettre *en débat 20 ans de discours sur l'intégration*.

Les actes du colloque seront sans conteste une riche construction pour la recherche mais serviront aussi à éclairer les relations à venir entre les hommes et les nations, basées sur cet héritage que l'histoire de notre région nous laisse en terme de tolérance, de progrès, de promotion sociale et d'intégration.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation et le déroulement de ce colloque puis dans l'élaboration de cet ouvrage.

Patrick ABATE
Maire de Talange
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine

AVANT-PROPOS

G rard NOIRIEL

Le th me de "l'int gration des immigr s" a fait irruption dans le d bat public fran ais au d but des ann es 1980. Aujourd'hui, ce type de d bat se retrouve dans la plupart des pays europ ens. Il existe une montagne de discours, d'articles et de livres sur le sujet. Les chercheurs en sciences sociales qui travaillent depuis plus de vingt ans sur la question de l'immigration, comme c'est mon cas, ne peuvent qu' tre frapp s par le c t  r p titif de ces r flexions. Les discours sur "l'int gration" ressemblent aux mythes que Claude L vi-Strauss a  tudi s dans le pass , pour d'autres soci t s que les n tres. Ils reposent sur une structure de base, une matrice, qui permet d'engendrer une infinit  de r cits diff rents. On peut r sumer ainsi l'histoire qui nous est racont e. Il  tait une fois des immigr s qui ne s'int graient pas. Heureusement les h ros de notre  poque : hommes politiques, hauts fonctionnaires, journalistes et chercheurs en sciences sociales, prirent conscience de la gravit  du probl me et entreprirent de lui trouver des solutions, pour que le peuple soit plus heureux qu'avant. Malheureusement, malgr  leurs efforts, l'int gration ne progressait pas, le probl me  tait toujours l , et le peuple  tait menac  des pires dangers. Clandestins, terroristes, islamistes, et jeunes de banlieues terrorisaient les populations parce qu'ils n' taient pas "int gr s". Ainsi est n e une race nouvelle, les barbares "issus de l'immigration", qui menacent nos institutions et notre r publique la que.

Signe des temps,   la diff rence des mythes classiques, qui se terminent par la victoire des h ros, le mythe de "l'int gration" nous montre de grands hommes impuissants. C'est ici que s'arr te le parall le que l'on peut dresser entre ces deux types de r cit. La popularit  des discours sur "l'int gration" au sein de l' lite s'explique par le fait que ses diff rentes composantes l'ont adapt e   leurs int r ts propres. L'absence de d finition rigoureuse de ce terme a donn    chacun la possibilit  de l'utiliser comme bon lui semble. Sur le plan proprement politique, le th me de "l'int gration des immigr s" a permis de renouveler le discours classique des partis conservateurs. Il a pour fonction de nommer les probl mes sociaux   l'aide d'un vocabulaire national. Le d veloppement du ch mage, l'abandon des cit s, les r voltes contre les humiliations et la mis re, ne sont pas pr sent s comme des questions de soci t  qui n cessiteraient des mesures sociales, mais comme des illustrations de l' chec de "l'int gration des immigr s". On comprend pourquoi, dans ces conditions, le "probl me" ne peut pas  tre r solu, puisqu'il d signe en r alit  les in galit s entre les nantis et les exclus du monde d'aujourd'hui. Au sein de l'appareil d'Etat, dans les associations, et aussi en sciences sociales, une multitude de gens sont aujourd'hui professionnellement int ress s par les "probl mes d'int gration des immigr s". Sans mettre en cause leur conscience professionnelle, leur g n rosit  personnelle, ou leur d sir sinc re d'aider les d sh rit s, force est de reconna tre que

ces acteurs n'ont pas vraiment intérêt à la disparition du "problème". Pour nous chercheurs en sciences sociales, le bilan de ces vingt ans d'agitation autour de "l'intégration" est particulièrement négatif. En dépit des efforts entrepris pour que la communauté savante s'accorde sur une définition précise du terme et sur les questions méritant d'être étudiées sérieusement, jamais les chercheurs n'ont réussi à se donner un langage commun, ni des résultats communs. L'individualisme congénital de nos disciplines, que déplorait déjà Durkheim à la fin du XIX^e siècle, n'a fait que croître et enlaidir avec le temps. Cette inexistence collective explique pourquoi la voix des sciences sociales est totalement absente aujourd'hui dans le débat public sur les questions d'immigration.

INTRODUCTION GENERALE

20 ANS DE DISCOURS SUR "L'INTEGRATION"

Vincent FERRY, Oreste SACCHELLI

Quelle place et quel rôle nos sociétés "européennes, développées", réservent-elles à la frange immigrée de leur population ? Comment assument-elles cette présence ? Questions inlassablement posées depuis que la révolution industrielle du XIX^e siècle a rendu nécessaires des déplacements de population. Avec un certain découragement, on pourrait convenir que peu de choses ont réellement changé dans la relation à l'immigré, tant les stéréotypes les plus affligeants ont la vie dure.

La question paraît toutefois se poser aujourd'hui d'une façon un peu différente, peut-être moins à cause d'une évolution des consciences que par l'effet des mutations économiques en acte, qui entraînent des formes nouvelles de relation au travail et une redéfinition de l'espace urbain. Un discours nouveau où se mêlent le "politiquement correct" et les euphémismes les plus navrants tend à occuper l'espace médiatique consacré à la "question".

L'histoire de l'immigration en Europe, résulte d'abord du formidable développement industriel qu'a connu une partie de ce continent dans des temporalités et selon des modalités différentes en fonction des pays. Ce monde a aussi été celui de l'immigration de masse, répondant, en France, en Allemagne, au Luxembourg, et en Belgique, à un manque constant de main-d'œuvre depuis la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la fermeture des usines, tant dans l'industrie de l'extraction minière, dans celle de la métallurgie, celle des biens de consommation, qu'encore dans le BTP et ensuite dans le commerce, l'artisanat, l'agriculture, ou enfin la sphère du travail domestique. C'est le temps de l'immigration des étrangers qui prennent la place dont les autochtones ne veulent pas, le temps de l'immigration sans qualification reconnue.

Depuis trente ans, les vieux pays d'immigration ont réduit drastiquement les contingents de travailleurs étrangers, en même temps que s'est développée une crise paradoxale de l'emploi, où les pays industrialisés créent toujours énormément d'emplois, mais en détruisent également énormément dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie lourde notamment. Dans le même temps, l'ensemble de l'Union européenne est devenu un pôle d'immigration. L'Italie, particulièrement présente dans cet ouvrage, fait donc partie du club des pays d'immigration, après avoir été pendant un siècle un pays d'émigration. Le discours et la pratique ne peuvent se valoir d'aucune tradition en la matière. Même le rapprochement entre les émigrants italiens d'hier et les immigrés d'aujourd'hui a beaucoup de mal à trouver un écho dans les consciences (de gauche et de droite, selon des modalités différentes). Ici, c'est la société postindustrielle qui a été confrontée à l'arrivée parfois massive et cataclysmique d'immigrés (comme les Albanais au début des années 90).

L'arrivée et la présence durable des étrangers sur les territoires nationaux ont suscité le développement, notamment en France, de discours, de politiques et de pratiques portant sur la place de ces nouvelles populations dans la société d'accueil. L'ensemble des réflexions, des représentations et des opinions tournant autour de ce thème a fini par se cristalliser autour de la notion d'*intégration*.

Il faut commencer par rappeler que l'intégration, loin de se limiter à la question de l'immigration, concerne tous les aspects (économiques, sociaux, culturels, politiques...) de la vie collective des individus au sein de la société, depuis la question scolaire jusqu'à celle du genre, en passant par l'insertion professionnelle, les handicaps, les formes de sociabilité, etc. Néanmoins, dans les débats contemporains, le concept d'intégration a été réduit à sa seule dimension migratoire. Sans doute parce qu'aujourd'hui, l'immigré cumule souvent les principales dimensions de l'exclusion.

L'intégration est devenue un concept majeur des sciences sociales dès la fin du XIX^e siècle, notamment dans la sociologie naissante. Tout au long du XX^e siècle, la notion a connu bien des avatars, en fonction des discours et des enjeux du moment (question régionale, coloniale, etc.). Cependant, en France, c'est seulement au cours des années 1980 que la question de l'intégration est devenue un enjeu politique majeur.

Beaucoup de travaux, notamment du côté français, ont étudié depuis 20 ans les processus d'intégration des enfants d'immigrés, appelés couramment deuxième génération. Ces travaux, influencés également par un contre-courant intellectuel à la montée (ou remontée) politique des extrémismes en Europe, largement alimenté à l'extrême droite par un racisme violent vis-à-vis des populations immigrées et de leurs descendants, ont permis de dégager un certain nombre de consensus politiques, sur "le modèle républicain d'intégration". Celui-ci, alliant une volonté rapide d'intégration juridique à la nationalité, et une obligation scolaire, scolarité qui par certains programmes (apprentissage de la langue, histoire nationale, géographie nationale, instruction civique...) forme directement l'enfant à la citoyenneté nationale, inculque d'intégrer, en une génération, les enfants d'immigrés à la nation. Ce modèle d'ailleurs, est progressivement repris par les voisins européens de la France.

Si les travaux des intellectuels ont été productifs dans un certain sens du point de vue politique, faisant émerger l'idée que l'immigration faisait partie intégrante de la nation depuis la fin du XIX^e siècle, elle a eu aussi certainement une fonction stigmatisante, avec certaines dérives qui par exemple ont amené à étudier les phénomènes sociaux difficiles des "banlieues" comme étant un problème d'immigration, polémiquant alors dans le même sens que les extrêmes. Ceci a certainement contribué à renforcer la stigmatisation des immigrations les plus récentes, et donc à renforcer un enfermement dans un discours sur l'intégration impossible, où les jeunes enfants d'immigrés eux-mêmes confondent valeurs (honnêteté, respect de l'autre, liberté, fraternité, démocratie...) et culture d'origine (pratiques religieuses, alimentaires, vestimentaires, musicales...), se pensant hors champ des valeurs mises en avant à l'intérieur de la société d'accueil. Ceux-ci peuvent alors effectivement à ce moment produire un comportement déviant, en "utilisant" l'origine de leurs parents comme "excuse". Ils servent alors de miroir repoussant pour une partie de la population, attirée par les discours xénophobes, démagogues et réducteurs. La présence même d'immigrés dans les votes extrémistes atteste de l'ambiguïté de la manière dont on envisage de comprendre, traiter et résoudre les problèmes d'accès à la citoyenneté pleine et entière de toutes les personnes vivant sur le territoire de chaque état national. Le discours sur l'intégration prend alors un tour éminemment politique.

Les difficultés que les chercheurs en sciences sociales rencontrent dans l'utilisation du concept d'intégration découlent en bonne partie de l'utilisation d'un vocabulaire à géométrie variable. En fonction des contextes, des acteurs et des périodes, le maniement de cette notion jongle avec l'usage d'autres termes proches ou connexes. Les années de l'Entre-deux-guerres s'interrogeaient sur l'assimilation et la possibilité d'inclure les étrangers dans une république universaliste en reléguant les revendications identitaires au second plan. Les années 1960-1970 ont rendu caduque l'utilisation de ce vocabulaire dans un contexte de décolonisation difficile, tandis que l'idée d'insertion n'a jamais vraiment été opératoire dans le langage des acteurs qui, dès les années 1980, lui ont préféré celui d'intégration.

En ce qui concerne ces acteurs, on peut distinguer d'une part ceux qui sont impliqués dans l'élaboration des définitions et dans leur utilisation mais également la population pour laquelle on cherche à appliquer le concept.

Enfin, les discours qui apparaissent derrière l'utilisation de l'idée d'intégration se révèlent à travers la lecture donnée par une société selon un dispositif d'analyse binaire entre ceux qui sont à l'intérieur et ceux qui sont extérieurs. La séparation des uns et des autres se présentant sous le couvert de l'idée d'une fracture sociale. La langue courante a repris à son compte un terme utilisé principalement dans le domaine scientifique, en particulier en biologie, et dont l'étymologie renvoie au maintien sans altération, sans vice, donc à une idée de bonne santé. Cette conception garde en elle un idéal organiciste et globalisant qui n'est peut-être pas sans influencer sur la vision sociale de ceux qui l'utilisent. En cela, les discours sur l'idée d'intégrer induirait la volonté de ne pas nuire à la cohésion sociale et de ne pas altérer l'image identitaire du groupe d'origine. Parler d'intégration présuppose la représentation d'une entité symbolique et sociale à partir de laquelle on construit un dispositif d'oppositions et de rejets. La meilleure manière d'éviter ces biais, c'est de renoncer au faux problème de savoir qui est intégré et qui peut l'être, pour questionner l'utilisation de ce terme d'intégration afin d'en clarifier les usages.

Les cinq chapitres de cet ouvrage reprennent les thèmes abordés tout au long du colloque qu'il rapporte. Nous avons essayé de reprendre les cadres de la vie sociale, dans lesquels on pouvait analyser le discours sur l'intégration, selon une classification qui renvoie :

- à la question des droits civiques et juridiques et des comportements de la justice, pris entre l'étau de textes et discours européens et nationaux autour des droits de l'homme et du citoyen, et une pratique qui tend à assimiler l'immigré au délinquant ;
- à la question du travail qui reste historiquement et actuellement celle où se discute la base de l'intégration dans la société européenne ;
- à la question de la famille, et des femmes en particulier, où se joue l'ambivalence entre la sphère privée, lieu où serait produit le conservatisme culturel des populations immigrées, et la sphère publique, lieu où "un modèle d'intégration de la société d'accueil" existerait ;
- à la question sémantique autour de la notion d'intégration, toujours en débat, et de l'utilisation dans le langage courant, ainsi qu'en politique d'un certain vocable, qui à force d'être simplificateur peut devenir réducteur ;
- à la question des approches locales de la notion d'intégration, qui permet de relativiser les discours d'essence nationale, en les ramenant dans un contexte où l'identité des uns et des autres peut se décliner par rapport à des groupes d'individus identifiables, s'adaptant toujours d'une manière différente et originale.

Nous présentons ici l'état d'avancement d'une réflexion collective, qui, même si

elle ne s'inscrit pas dans la ligne d'une école en particulier, espère amener le lecteur à se poser ou se reposer un certain nombre de questions, dans la diversité des approches que nous avons tenues à garder, tant parce que l'ouverture à une réflexion d'ensemble est liée autant à une approche pluraliste disciplinaire, qu'à la confrontation des regards des chercheurs avec les personnes qui travaillent au contact des publics immigrés. Souhaitons autant de plaisir de lecture que celui que nous avons eu à organiser le colloque et à réunir les contributions présentées dans ce livre.

DISCOURS ET MODELISATION

INTRODUCTION

Hervé LHOTEL

Bien entendu, les contributions qui suivent traitent toutes de la question de l'immigration, d'une spécification de la question ou de problèmes locaux, en complémentarité aux thèmes travaillés dans les autres chapitres de cet ouvrage, donc sans redondance apparente. L'hétérogénéité des textes qui suivent, les différences d'approches et d'objets, les contradictions éventuelles (entre arguments, entre conclusions, entre positions et entre réflexions), la singularité des champs d'investigation et des méthodes sont cependant bien réelles. Je laisse évidemment le soin au lecteur de les découvrir et de les réfléchir. Chaque texte, comme il est naturel mais du coup peut-être plus naturel ici encore en première analyse, peut donc être lu pour lui-même.

Il est difficile de dégager de ces textes des éléments de théorisation qui emprunteraient le chemin de l'élaboration de modèles, si l'on confère à ce concept une grande puissance épistémologique et, ce qui ne va nullement de soi, qu'on lui accorde sous certaines conditions la capacité de formalisation scientifique de résultats de recherche. Ce peut être un bien. Certes, tel auteur présente quelques "modèles" en usage en psychologie sociale visant à rendre compte de manière stylisée des interactions différentielles entre individus et entre groupes à l'œuvre dans un réel hybride et composite pour dégager des types de rapport de la société à elle-même concernant l'*in situ* des "immigrés"; l'auteur, je pense, m'accordera que nous sommes plus proches de typologies fondées sur des critères de représentation et d'action que de modèles. Tel autre analyse les nouvelles politiques d'éducation en Italie affrontant le problème nouveau de l'immigration comme le lieu de la confrontation de "modèles politico-culturels" dépendant à la fois de formations idéologiques anciennes et émergentes, tout en utilisant un modèle probabiliste de régression pour étudier les variables de conditionnement des parcours et de la réussite scolaire; les notions de modèle sont ici éloignées d'une démarche de modélisation. Enfin, tel autre fait référence à un modèle de construction historique de l'Etat-nation et à un type récent de reproduction économique et sociale pour en signaler l'épuisement relatif et en inférer les contradictions modernes en acte dans les rapports sociétés/immigration, tout en faisant un appel que je ne discuterai pas à des analogies lexicales avec les sciences dites dures pour mener la critique de mots "suremployés" comme intégration et assimilation; il n'y a pas, non plus, modélisation. Les autres auteurs s'écartent, intentionnellement ou non, d'une possible modélisation théorique de leurs objets, de leurs résultats et de leurs propositions.

En revanche, les textes sont tous, peu ou prou et par-delà leur orientation disciplinaire dominante (pour faire vite: sociologie, psychologie sociale, socio-histoire politique essentiellement) et les sujets traités, en prise explicite ou implicite avec les rapports langage/politique, langage/rapport social et structuration sociale, langage/analyse théorique et empirique en sciences sociales, langage/culture et acculturation.

Chacun le sait, il y a peu d'innocence des mots et des constructions syntaxiques. Les termes immigration, immigré, à un bien moindre degré immigrant (substantif d'usage minoritaire, mais parfois revendiqué comme le rappelle l'une des contributions), pour banalisés qu'ils soient dans l'ensemble des registres et des instances de langage socialement produits et transverses à nombre de pays d'Europe occidentale, ne sont rien moins qu'anodins et portent en eux-mêmes une réfraction idéologique et politique de sens orienté. E. Balibar a tenté de qualifier ce sens¹. Partant de l'idée que les catégories d'immigration et d'immigré sont "à la fois unifiantes et différenciantes" (p. 294) et que "le racisme colonial avait déjà, typiquement, conféré une fonction essentielle à la casuistique de l'unité et de la différenciation" (p. 296), il défend deux thèses : 1) "Dans la France actuelle, *immigration* est devenu par excellence le nom de la race (...) de même *qu'immigrés* est la principale caractéristique permettant de ranger des individus dans une typologie raciste" (p. 296) ; 2) "Moins la population désignée par la catégorie d'immigration est effectivement *immigrée*, c'est-à-dire étrangère de statut et de fonction sociale, mais aussi de mœurs et de culture, plus elle est dénoncée comme un corps étranger. Dans ce paradoxe nous retrouvons bien entendu un trait caractéristique du racisme (...) à savoir l'application du principe généalogique"² (p. 297). Arguments et thèses auxquels on peut souscrire, à ceci près d'une part que les raisons, les processus et les conditions de la domination d'une telle structure idéologique relèvent finalement de l'impensé, d'autre part que les termes demeurent avec leur efficace et que la déconstruction critique n'érode pas le poids de leur utilisation. Autrement dit, il est extrêmement difficile de déplacer ou d'excentrer les points nodaux des pratiques discursives et, par conséquent, d'agir sur leur efficace.

Ces dernières interrogations peuvent être réitérées au sujet des textes présentés, au-delà des divergences qui les caractérisent (notamment sur la question et la conception de la "culture") qu'il s'agisse du constat éloquent – mais consternant, il faut le dire – du rôle des instances d'action politique (Etat et partis, avec des nuances) dans la montée en puissance du racisme politique et de la désignation des immigrés comme enjeu, des légitimes mises en question de la chaîne sémantique insertion-assimilation-intégration-exclusion et de la mise en exergue de la médiation de certaines situations de réussite, des réflexions sur le communautarisme et les propres structurations de groupes de population spécifiques (divisions incluses) ou encore des contradictions dans lesquelles se meuvent des associations spécialisées dépendant de fait d'orientations et de financements politiques au sens fort. Après mise à profit de la lecture de ces contributions, la tâche demeure, hélas, encore lourde.

Notes :

1. E. BALIBAR, "Racisme et crise", in E. BALIBAR, I. WALLERSTEIN, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, La Découverte/Poche, 2^e édition, Paris, 1997, particulièrement les pages allant de 293 à 298.

2. E. Balibar écrit également (*ibidem*) : "Plus généralement, immigré est une catégorie d'amalgame, combinant des critères ethniques et des critères de classe, dans laquelle sont déversés pêle-mêle des étrangers, mais non pas tous les étrangers ni rien que les étrangers" (p. 294) ; "La catégorie d'immigration structure des discours et des comportements mais aussi (...) elle fournit au raciste, à l'individu et au groupe en tant que racistes, l'illusion d'une pensée, d'un objet à connaître et à explorer, ce qui est un ressort fondamental de la conscience de soi. Ayant écrit cette phrase, je me rends compte qu'elle est équivoque. Car il n'y a pas ici d'illusion de pensée, mais plutôt la pensée effective d'un objet illusoire" (p. 295).

CHRONIQUE PARTIELLE D'UNE RECENTE HISTOIRE SOMBRE. L'IMMIGRATION ET LA POLITIQUE : GLISSEMENTS SEMANTIQUES ET VIOLENCES (1978-1984)

Vincent FERRY, Hervé LHOTEL

Le présent article se voudrait simplement illustratif de l'ensemble de ce qui a été nommé de manière euphémisante des dérapages, qui, de 1978 à 1983, ont permis de placer la question de l'immigration au centre du débat politique, et en particulier du débat politique électoral dans des termes qui, fallacieusement, induisaient que la génération des immigrés maghrébins ne pouvait pas s'intégrer à l'espace France.

Le plus surprenant en apparence, dans un tel travail d'enquête, est de se rendre compte à quel point le sujet même de l'immigration est absent des débats nationaux lors des campagnes électorales antérieures à 1983. Cependant, un certain nombre d'actions politiques montraient que le rejet de l'immigré devenait progressivement un thème à la mode, une manière de gérer la société française. L'extrême droite revenait tout doucement sur le devant de la scène, influençant progressivement le débat autour de l'immigration, et plus particulièrement autour de l'immigration maghrébine, en expliquant que les Maghrébins, trop différents des Européens, ne pouvaient s'intégrer. Ceci n'était que la façade édulcorée d'un discours plus violent. A partir des municipales de 1983, les dés étaient jetés, et cette campagne électorale reprit le thème de l'immigration avec un *leitmotiv* : "immigré=délinquant". Nous étions un an avant que le Front National ne réalise dix pour cent des voix aux élections européennes.

L'extrême droite, absente en tant que telle de la représentation politique, théorise à peu de frais la différenciation raciale au nom de la spécificité culturelle

Seuls deux partis, le Parti des Forces Nouvelles (issu du mouvement néo-nazi "Occident" dans lequel on retrouvait en 1967 Alain Madelin et Gérard Longuet qui furent condamnés pour agression) et le Front National (né en 1972 du mouvement néo-fasciste "Ordre Nouveau", regroupant des anciens de l'OAS et de Vichy) dont le leader est depuis le début Jean-Marie Le Pen, mettent en tête de leur programme la "France aux Français". Le Front National n'obtient aux législatives de 1978 que 0,33 % des suffrages et le P.F.N. moins de 0,5 %.

Aux législatives de 1981, l'extrême droite recueille 0,35 % des voix. Qu'en est-il de la présidentielle de 1981 ? Aucun résultat, puisqu'aucun candidat ne réussit alors à recueillir les 500 signatures nécessaires pour se présenter.

Si les deux formations ne s'entendent pas, en revanche, elles axent tous leurs efforts sur le rejet des immigrés, en particulier des Maghrébins, inassimilables selon

eux. Les discours tenus alors au Front National, au moins officiellement, sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

Vers une nouvelle théorie de la race : la nouvelle droite

Jugés peu crédibles, les partis politiques d'extrême droite sont alors négligés par les médias. C'est par sa frange "intellectuelle" que l'extrême-droite va revenir honorablement sur la scène politique française, présentant ses thèses néo-fascistes.

Né quelques semaines après mai 1968, le Groupement de Recherche et d'Etude sur la Civilisation Européenne (G.R.E.C.E.) se veut et se présente comme "laboratoire d'idées" pour contrer la poussée idéologique de gauche. Dans la revue *Nouvelle école* dirigée par Alain de Benoist, se retrouvent les plumes d'anciens partisans de l'Algérie française, de jeunes étudiants nationalistes, d'historiens et de philosophes universitaires...

Le G.R.E.C.E. est resté un mouvement plus ou moins confidentiel pendant dix ans, jusqu'à ce que plusieurs personnalités, proches de la droite au pouvoir, lui donnent voix au chapitre. Le premier artisan principal de la diffusion des thèses du G.R.E.C.E. est Louis Pauwels qui donne la parole aux membres de l'organisation dans son magazine naissant *Le Figaro magazine* dès 1978. C'est pendant l'été 1979 que la "nouvelle droite" fait parler d'elle. Pierre Vial, secrétaire général de l'organisation et Alain de Benoist ne se gênent pas pour prendre la place qui leur est offerte, pour y répandre leurs idées.

Quelles sont-elles ? D'abord, l'idéologie du refus de toute idéologie et l'appel au retour aux sources pseudo-naturelles (de l'homme, voire de l'humanité) ; ensuite, la prétention à réfuter l'axe traditionnel droite-gauche de la pensée politique – au sens de réflexion sur la société – pour mieux – même si le G.R.E.C.E. se déclare en dehors du monde politique – ramener cet axe plus à droite.

Ainsi la "nouvelle droite" rejette-t-elle ce qu'elle désigne comme l'utopie idéaliste de gauche, et appelle à un retour au réalisme, à la vérité de l'expérience, au refus des théories abstraites. Elle refuse donc toutes les théories dites égalitaristes, en lesquelles, selon elle, l'occident a trop longtemps cru.

La "nouvelle droite" se définit athée et se réfère plutôt au paganisme barbare, et, par là même, tente de se réapproprier en leur accordant une grande importance les stéréotypes des cultures régionales. Les systèmes de pensée sont classés dans deux pôles, le pôle de la pensée a-transcendantale et le pôle de la pensée transcendantale, ce dernier étant récusé (là encore en apparence) en raison des faux espoirs dont il est ou serait porteur (il y aurait escroquerie) et d'une réification de l'homme (par exemple via le modèle de la sainteté) qui l'empêcherait de s'exprimer. Par conséquent, la "nouvelle droite" va prêcher une certaine forme d'immoralisme et une philosophie interprétant à sa manière le cynisme grec. La "nouvelle droite" devient le chantre d'une société d'un certain hyper-individualisme, société où la loi du "plus fort" doit naturellement dominer. Par ailleurs, la société impérialiste américaine est vue comme aussi dangereuse que le communisme dogmatique de l'URSS. Cette philosophie va s'appuyer, en les travestissant profondément, sur les travaux de Dumézil, Lévi-Strauss, Darwin... pour affirmer notamment la primauté de l'inné sur l'acquis, et le besoin pour chaque civilisation de se protéger "des mélanges" avec les autres. La "nouvelle droite" a, sur le fond, un projet philosophico-politique qui, en dépit d'une autre forme d'écriture, est proche des théorisations légitimant rhétoriques et pratiques nazies, et plus largement fascistes, ce qui ne peut que conduire à essayer de réactiver

ces dernières dans la société. La référence à une espèce d'idéal barbare ante- et post-chrétien, ante- et post- romain ne trouve-t-elle pas en grande partie sa source dans toute une série d'écrits surgis à la fin du dix-neuvième siècle, bien exemplifiés par ceux d'un Theodor Mommsen (la régénérescence du monde romain décadent par le sang pur des barbares gothiques) Corrélativement, le détournement du darwinisme vers l'eugénisme ne rappelle-t-il pas les théories sur la race pure qui existaient dans l'Allemagne nazie ? La volonté d'éloigner les cultures, au nom de leur autonomie et de leur spécificité irréductibles et afin que chacune d'entre elles se préserve au mieux dans sa "pureté" originelle dans des rapports d'ignorance respectifs et de non supériorité affichés, n'est que le masque toujours déjà déchiré d'une hiérarchisation totalisante et totalitaire.

C'est la pseudo-subtilité de la pensée de la "nouvelle droite" que d'essayer de faire croire, précisément au nom de la reconnaissance de cultures diverses et irréductibles, qu'elle est tout à la fois contre les totalitarismes, contre toutes formes de racismes, contre le capitalisme. Par exemple, c'est le monothéisme qui est générateur potentiel du totalitarisme, car il ne tolère pas d'autres Dieux ; il faut donc, entre autres, rejeter tout ce qui est chrétien, et notamment la bourgeoisie capitaliste, simple avatar du christianisme. La "nouvelle droite" détourne à son profit les réflexions sur le rapport de l'économique au politique, le primat du premier sur le second étant décrété, et déploré en raison de la relégation au second plan de la fonction de souveraineté, ce qui mettrait en danger – *via* par exemple les effets d'un libre-échange supposé – la spécificité de chaque culture.

Dernier point. La "nouvelle droite" ne se déclare plus nationaliste mais "européaniste" ; rejetant les structures héritées du monde chrétien, elle ne reconnaît pas les frontières actuelles imposées par l'histoire. A cette "nouvelle droite" contre-révolutionnaire, l'idée nationale issue de 1789 est insupportable. L'Europe *ante* chrétienne forme pour elle un tout, que l'on doit retrouver dans le monde contemporain. Cette "nouvelle droite" défend ainsi les cultures régionales, qu'elle considère plus proches du paganisme face aux cultures nationales, comme peut l'être la culture française. A ce propos, elle se rapproche des théories qui ont étayé le pangermanisme, et du fait qu'un Allemand est avant tout allemand "culturellement", avant de l'être "politiquement".

Sans entrer plus dans le détail de l'analyse de la pensée de la "nouvelle droite" (imposture sémantique pour une pensée qui n'est pas si nouvelle que cela), il est clair que l'idée de ce que Pierre-André Taguieff définira comme le racisme différentialiste, c'est-à-dire l'idée que l'on ne doit plus dire que les Européens sont supérieurs aux autres, mais simplement qu'ils sont différents et qu'ils ne peuvent pas se mêler aux autres, n'en conduit pas moins également – logiquement et politiquement – à celle de "préférence". Ce couple idéal va ensuite permettre au Front National de se frayer un chemin sur la scène politique française.

Ainsi, la pensée de la "nouvelle droite" est entendue puis petit à petit écoutée à droite, par le biais de "clubs de réflexion" plus ou moins affiliés aux partis, le plus célèbre étant le club de l'Horloge, dont le président, Jean-Yves le Gallou, et le secrétaire général, Bruno Mégret, passeront avec armes et bagages au Front National dès que celui-ci obtiendra une notoriété nationale.

Citons pour terminer l'un des chantres de la nouvelle droite, Jean Mabire, qui écrit sur la notion d'ordre¹ un texte relativement long, mais significatif de ce qu'est la pensée de la "nouvelle droite" et ses dangers :

"Le chaos ne peut durer. Mais la planète est vaste. Le système des vases

communicants semble jouer à plein. L'ordre européen a disparu en abandonnant un millénaire d'orgueil racial aux Noirs, aux Arabes et aux Juifs qui se grisent, de l'Angola à Israël et du Sahara algérien à la Palestine, de tous les mythes du sang et du sol, de tous les mots d'ordre du national-néo-socialisme. Quelle anthologie prodigieuse pourrait-on composer avec tant de discours et de propos, qui relèguent *Mein Kampf* au rang de curiosité folklorique”.

Il dégage de tout cela des solutions qu'il préconise :

“Plus encore que d'autres époques, l'ère des masses, où nous sommes entrés, a besoin d'élites nouvelles, dégagées à partir de la base populaire, et non de castes héréditaires... Il appartient à l'Europe d'apprendre à sélectionner les cadres qui soient des éducateurs plutôt que des adjudants... La sélection méthodique des nouvelles élites populaires, c'est la renaissance des chevaleries naturelles, ce *sel de Terre*, sans lequel un peuple ne peut être fécondé et devenir lui-même.” Point n'est besoin de faire un commentaire approfondi de l'usage des termes et de pseudo-démarcations. Remarquons que ce texte est extrait d'une revue qui ne circulait que de “la main à la main” et à laquelle ne pouvaient s'abonner que des personnes “recommandées”. Remarquons également que ce numéro comprend des contributions de Jean-Marie Le Pen et de Pierre Chaunu.

Les actions politiques de 1978 à 1982

La campagne législative de 1978 est celle où la gauche est annoncée gagnante et où Giscard fédère la droite non-RPR en l'UDF, pour l'emporter sur le fil. Le thème de l'immigration est absent de la campagne électorale. Rien dans les programmes des quatre grands partis de cette époque (RPR, UDF, PCF, PS) ne fait allusion même aux immigrés. Le score des partis d'extrême droite est dérisoire. La France décide d'accueillir 150 000 réfugiés du Sud-Est asiatique.

Cependant, la politique du pouvoir en place laisse place à quelques inquiétudes.

La politique du septennat giscardien s'oriente dès le départ vers un axe : comment faire diminuer le nombre d'étrangers en France de façon à faire diminuer le nombre de chômeurs sur le territoire ? Cette équation économique-sociale simpliste résume une des lignes politiques du septennat. Les moyens d'atteindre cet objectif se veulent sans violence. Raymond Barre le rappelle dans un discours au début de l'année 1979. Il se dit : “Fier de ne pas avoir utilisé les trains et les avions pour expulser les travailleurs immigrés, car la France a une dette envers eux, envers ceux qui ont participé grandement à la croissance du pays”². Il en conclut qu'il faut bien traiter les travailleurs immigrés, même si la France doit modérer sa politique d'immigration. Le conseil des ministres du 21 novembre 1979, dans le même esprit, souligne les efforts réalisés et les progrès accomplis depuis 1974 afin de rendre meilleure la situation sociale et politique des travailleurs immigrés : amélioration du logement, renforcement des droits, plus grand respect de l'identité culturelle, application ferme de la loi de 1972 contre le racisme... Le traitement politique de la situation des immigrés est spécifiquement l'attribut d'un secrétariat d'Etat, tenu par Lionel Stoleru entre 1977 à 1981. Plusieurs mesures vont être proposées pour limiter l'immigration. La plus connue et la plus médiatisée (elle fut appelée le “million Giscard”) est sans doute la création, en mai 1977, d'un mécanisme d'aide financière au retour. Elle consiste à proposer 10 000 francs à toute personne voulant retourner dans son pays dit d'origine. Son efficacité fut faible jusqu'en 1981 (mais peut-être pas d'un point de vue idéologique) et elle fut considérée comme un échec, y compris par la Cour des comptes.

En même temps, la communication politique gouvernementale va durcir ses pratiques discursives. Le ministre de l'intérieur, Christian Bonnet, et le secrétaire d'Etat aux universités, Alice Saunier-Seité, par une circulaire en décembre 1977 et un décret en décembre 1979, restreignent la venue des étudiants étrangers en France. "Les universités françaises recueillent le trop-plein du Tiers-Monde" déclare M^{me} Saunier-Seité³. Ces textes imposent des conditions très strictes qui déterminent la recevabilité de la demande de poursuite d'études. Il y a en particulier des clauses relatives à la situation matérielle et financière des demandeurs, qui doit être "satisfaisante" avant l'entrée sur le territoire national. Ce qui revient, *a minima*, à faire une sélection par l'argent. Par ailleurs, chaque étudiant étranger doit se pré-inscrire et la carte de séjour est renouvelable tous les ans. Les C.R.O.U.S. ont instruction de restreindre le nombre d'étudiants étrangers en cités universitaires (le "quota" passe par exemple de 15 % à 12,5 % à Grenoble, sous prétexte d'éviter le racisme!) et l'accès des cités universitaires aux étrangers en première année d'étude peut être très limité, voire interdit... La convergence d'orientation politique est totale avec les préconisations touchant le statut des immigrés dans les marchés du travail. Le projet dit Stoleru vise le système existant des cartes de travail. Il s'agit de remplacer la carte de travail qui, depuis 1976, était accordée pour dix ans (auparavant, elle était d'une validité permanente), par une autorisation de travail valable trois ans et, surtout, de créer la possibilité de retirer cette autorisation si la personne se trouve sans travail depuis six mois. Il faut rappeler que, depuis 1976 également, celui qui ne possède pas de carte de travail ne peut posséder de carte de séjour et se trouve donc en situation irrégulière: c'est-à-dire qu'il devient expulsable. Le projet Bonnet vient compléter le dispositif. Il consiste à donner à l'administration le droit d'expulser tout étranger en situation irrégulière, et plus seulement les étrangers qui troublent l'ordre public (délits entraînant une sanction pénale, action politique amenant des troubles de l'ordre public...). Ce projet de loi autorisait aussi l'incarcération des étrangers si le départ n'était pas réalisable rapidement, et ce malgré l'annulation par le Conseil d'Etat de la circulaire de novembre 1977 (après "l'affaire d'Arenc" où des immigrés étaient détenus dans des conditions lamentables à Marseille, dans les hangars d'Arenc). L'alibi repose sur une certaine idéologie économique: un étranger au chômage grève les dépenses publiques (avec tout le cortège stigmatisant corrélié), il y a parfaite substituabilité possible Français-étrangers sur les postes de travail occupés par les immigrés, il y a usage profitable et contestable par les immigrés des dispositifs de la protection sociale. Les fractions de population désignées sont donc larges, mais la première cible fut évidemment les chômeurs, et notamment les chômeurs de longue durée, "incités" à quitter la France, de "gré" ou de "force". Les Algériens sont les premiers visés: Lionel Stoleru estimait dès la fin de 1978 que l'accord de 1968 était caduc et que la France ne renouvelerait pas les cartes de séjour des Algériens pour dix ans mais d'année en année comme le prévoyait son projet de loi. L'objectif était que 30 000 Algériens, sur les 500 000 estimés présents en France, retournent "au pays" chaque année. Ce qui n'eut pas lieu en raison des réactions du gouvernement algérien et de quelques sursauts politiques en France.

La police et la justice aux mains libres

Tout Etat, par principe d'existence et en raison de la constitution historique de son pouvoir, légitime une certaine violence légale qui peut conduire, dans les configurations idéologiques existantes, à ce que la police puisse être "couverte", par la justice en particulier. C'est, en tendance, ce qu'il s'est passé dans un grand nombre

d'opérations, spectaculaires ou non, menées envers les immigrés⁴. Entre 1978 et 1981, toutes les affaires passant devant les tribunaux, mettant en cause des policiers pour injures ou discriminations raciales, pour violence, voies de fait abusives, vis-à-vis d'immigrés ou de Français d'origine immigrée, se sont soldées en faveur des policiers ou au pire pour eux par un non-lieu. L'affaire des foyers SONACOTRA – 20000 personnes ne payaient plus leur loyer entre autres raisons pour entassement inacceptable et invivable (les chambres prévues pour deux étaient bien souvent occupées par huit personnes) – a valeur d'exemplarité. Les autorités ont refusé toute négociation globale⁵. Chaque fois, le scénario fut le même. Le tribunal ordonnait l'expulsion des locataires récalcitrants, la police intervenait, toujours avec brutalité (les témoignages sont abondants), évacuait les mauvais payeurs. Le plus souvent, la police intervenait dans la journée, lorsque les résidents étaient au travail, "rangeant" leurs affaires dans des sacs poubelles et les étalant devant le foyer sans ménagement, les jetant même quelquefois par les fenêtres. La porte du foyer était ensuite fermée, les locataires à la porte, sans toit. Les récalcitrants étaient arrêtés et mis en garde à vue.

La première question posée au politique est que ce type de pratiques d'une part ne sont pas imputables à tel ou tel gouvernement, même si des nuances bien réelles ont existé et existent, et d'autre part peuvent être accompagnées d'orientations apparemment contraires. Ainsi, en novembre 1978, le ministre de l'intérieur du gouvernement Barre demande aux policiers de ne plus tutoyer les étrangers et exige la fin des marques d'irrespect à leur égard. Cette première question est doublée d'une seconde qui lui est, *de facto*, intrinsèquement liée : le traitement 1) de la résurgence plus ou moins publique d'un passé révolu 2) de la multiplication d'attentats et d'agressions de caractère raciste. Le premier point peut être illustré par la tenue, les 16 et 17 juin 1978, au château de Blandy-les-Tours (Seine et Marne) d'une "réunion" de toute une kyrielle d'ex et de néo-nazis, avec, au programme, "costumes" d'époque, chants du III^e Reich, discours de Hitler. Les anciens déportés réagissent avec la L.I.C.R.A. Le gouvernement, lui, ne fait et ne dit rien. Le second point, quantifié, parle en quelque sorte de lui-même. En effet, 160 attentats ou agressions à caractère raciste en France ont été dénombrés entre juin 1977 et septembre 1980 (30 rien que dans l'été 1980). Trente dossiers sont présents au Tribunal de Paris en novembre 1980, suite à des attentats ou des menaces de mort depuis 1976 : il n'y eut aucune inculpation. Il est décisif de souligner qu'il y eut des morts, mais pas de reconnaissance d'homicide et peu d'inculpations. Face à ce qu'il faut bien appeler une montée en puissance de la violence civile, la hiérarchie de la police semble bien muette et les déclarations pour le moins surprenantes (ainsi, à Bondy – Hauts de Seine – après un attentat contre un Algérien, un responsable de la police put-il déclarer à la presse : "des affaires crapuleuses avec des Nord-Africains il y en a tous les jours, alors si cette fois-ci c'est tombé sur un Arabe...". Les auteurs, retrouvés et inculpés pour une fois, étaient des membres de la F.A.N.E., mouvement d'extrême droite. Ce responsable n'a pas été sanctionné)⁶.

Qu'on le veuille ou non, la politique du gouvernement Barre est au minimum sujette à caution. Si le thème de la préférence nationale n'est pas explicitement formalisé comme principe d'action politique, les conditions se créent progressivement pour qu'elle devienne objet de débat social et politique, d'autant que l'extrême droite bénéficie d'une relative impunité. Mais pour nécessaire qu'elles fussent, elles n'auraient sans doute pas été suffisantes pour accoucher de la force électorale future d'un parti d'extrême droite si une partie de la gauche et de ses représentants politiques (élus ou non) ne s'était pas, elle aussi et au nom d'un principe de réalité, laissée emporter dans une autre forme de vague anti-immigrée. Retraçons quelques faits marquants, même si bien connus.

Vitry et autres

Le 27 décembre 1980, à Vitry-sur-Seine, une manifestation se dirige vers un foyer d'immigrés. Les manifestants investissent l'immeuble, qu'ils commencent à mettre à sac, allant même jusqu'à utiliser un bulldozer d'un chantier voisin contre les murs du foyer⁷. Une bonne partie de la France fut sans doute surprise d'apprendre qu'il ne s'agissait pas d'une opération menée par la droite musclée ou l'extrême droite, mais bien de l'action d'un "commando" de communistes, maire de Vitry en tête. Débordement intempestif non contrôlé par les organisateurs de la manifestation? Apparemment non, car aucune excuse ne parvint jamais aux habitants du foyer et la direction nationale du Parti Communiste Français soutint très rapidement l'action. Quelques semaines plus tard, toujours en Région parisienne, cette fois à Montigny-les-Cormeilles, une manifestation est organisée par les communistes de la ville, le maire Robert Hue en tête, à l'encontre cette fois-ci d'une famille d'immigrés maghrébins accusés sans preuves d'être trafiquants de drogue. Seul le sang froid de quelques-uns permet d'éviter le pire. Là encore, le comité central du PCF soutient instantanément et inconditionnellement ses élus.

Ce sont les prémises d'une véritable campagne politique en Région parisienne, qui débute en octobre. Ce sont d'abord les déclarations du secrétaire général de la fédération P.C. du Val d'Oise, Pierre Blotin, qui affirme: "Le taux d'immigrés est inacceptable dans les villes communistes du Val d'Oise"; il conclut qu'il faut arrêter toute immigration en France, et s'occuper à répartir équitablement cette population sur le sol national afin d'éviter les ghettos. Début novembre, c'est au tour de la fédération du Val-de-Marne de dénoncer la surpopulation immigrée dans ses communes: 23 à 25 % de la population est immigrée contre 6 à 8 % dans les communes de droite. A l'école, les proportions s'amplifient du fait du taux de fécondité plus important dans les familles immigrées. Les maires se plaignent de la fuite des familles françaises. Le maire d'Aulnay-sous-Bois déclare qu'il ne "donnera" plus un logement aux immigrés. Le conseil général de Seine-Saint-Denis, à majorité communiste, demande fin novembre une politique de redistribution équitable de l'implantation communale, soit une augmentation de la part des immigrés dans la population des communes de droite; par la même occasion, il préconise l'arrêt de l'immigration en France. Le 20 novembre, les résidents du foyer S.O.N.A.C.O.T.R.A. de Saint-Denis⁸ sont expulsés dans des conditions révoltantes, la justice leur permet de réintégrer le foyer; un mois plus tard, ils sont toujours à l'extérieur du foyer, dans une salle où l'hygiène est inexistante: aucune déclaration, aucune manifestation de soutien de la part du PCF et de la municipalité. Pendant les fêtes de Noël, 300 Maliens sont expulsés d'un foyer à Saint-Maur-les-Fossés, pour cause officielle de réfection. Ils se retrouvent à Vitry, pensant y être acceptés; la suite sera plus difficile pour eux.

Malgré l'ampleur médiatique, les démissions d'adhérents après Vitry et l'irruption d'une polémique interne au PCF, il n'y a pas alors d'inflexion des pratiques et des orientations politiques. La municipalité d'Ivry annonce au mois de janvier, dans une lettre aux parents de la commune, qu'elle impose un quota maximum de 15 % d'immigrés dans les colonies de vacances. De plus, elle refuse d'accueillir toute nouvelle famille immigrée dans les logements H.L.M. de la ville. Du jour au lendemain, l'association France-Immigrés d'Ivry, qui dénonce ces mesures, n'a plus le droit de s'exprimer dans le bulletin municipal. A Passy, le 16 février, une manifestation est organisée contre le relogement de familles immigrées dans des logements décents; il faut reconnaître que le maire communiste a exprimé son désaccord avec les manifestants. A Paris le 29 mars, les gitans manifestent après les déclarations du maire communiste de Rosny-sous-Bois, pour

qui le trop grand nombre de nomades dans sa commune allait créer des incidents. Enfin, à Vaulx-en-Velin dans le Rhône, la mairie communiste dénonce dans un tract la passivité de la police à l'égard des agresseurs d'un gardien d'immeuble ("La police ne fait pas son travail dans les mairies communistes") et va jusqu'à fournir le nom et l'adresse de l'agresseur supposé (un Arabe). Conclusion du tract: "voter communiste, c'est voter pour la sécurité".

Sans entrer dans le détail de l'analyse, il est évident que dans cette campagne, menée au nom du refus d'une certaine ghettoïsation et de la concentration des populations immigrées dans les municipalités, le PCF a, intentionnellement ou non, contribué à "faire de l'immigration et de l'immigré" un enjeu (malsain) électoral. Ceci n'empêcha nullement l'accélération de sa perte d'influence électorale à tous les niveaux de scrutin (en moyenne), qui est beaucoup plus qu'une érosion.

Le thème de l'immigration et des immigrés, thème politiquement utilisé quasi exclusivement par l'extrême droite antérieurement, devenait une focale dans une conjoncture de destruction et de restructuration économique et de montée en puissance du chômage de masse (nous en restons volontairement à "l'économique"). Les élections municipales de 1983 allaient en être la concrétisation. La droite, qu'il n'est pas exagéré de qualifier de revanche au lendemain de 1981 (désormais emmenée par Jacques Chirac) et cette fois reprenant au grand jour avec peu d'effets rhétoriques compensateurs ou atténuateurs les "thèses" d'intellectuels et de politiques d'extrême droite, pouvait se lancer sans prudence et sans grande nuance dans la surenchère radicale. L'espèce de verrou, qui commençait à empêcher les sphères politiques dominantes de stigmatiser les immigrés et d'en faire des boucs émissaires à propos de quelque problème économique ou social que ce soit, avait sauté. Cette droite avait désormais "les mains libres", et n'hésita pas à s'en servir. Une fraction des socialistes, sous des formes verbales moins violentes, ne tarda pas à lui emboîter le pas.

Campagne pour les municipales de 1983

C'est lors d'un conflit du travail que le gouvernement montre un changement d'attitude vis-à-vis des immigrés, après avoir pourtant enclenché en 1981 une politique favorable régularisant les clandestins et rétablissant le droit pour les étrangers de se constituer en association. Ce conflit éclate au sein de la firme Citroën en avril 1982 à l'usine d'Aulnay-sous-Bois, s'étend en septembre à l'usine de Poissy et se prolongera au début de l'année 1983 par des grèves surprises ou des grèves tournantes... Les travailleurs à la chaîne, surexploités, se révoltent contre leurs conditions de travail difficiles et luttent aussi pour obtenir des salaires convenables. Ces travailleurs sont des travailleurs immigrés de plusieurs nationalités: Turcs, Algériens, Tunisiens, Yougoslaves, Marocains (ces derniers étant majoritaires dans l'usine). Dans un premier temps, le mouvement part de "la base", les syndicats – pour reprendre une expression consacrée – sont débordés et l'objectif est que l'ouverture de négociations conduise à améliorer les salaires et les conditions de travail d'une part et fasse enfin émerger des possibilités réelles d'accès à la formation. Espoirs et attentes déçus, ils décident d'agir, en pensant qu'un gouvernement socialiste non seulement peut les entendre et les écouter mais les aider à enfoncer un coin dans l'appareil de direction de Citroën. Nouvel espoir déçu: rien ne se passe et la direction de Citroën refuse toutes les revendications en bloc. Elle argue, sur la demande de formation continue, que rien n'est possible en raison du faible niveau en français de la plupart des ouvriers, sans évidemment signaler qu'elle

n'a strictement rien fait pour qu'ils accèdent à un niveau suffisant.

Les déclarations gouvernementales, loin d'appuyer l'action ouvrière, vont au contraire tenter de la discréditer. Ainsi, en janvier 1983, des propos de Pierre Mauroy, invité de l'émission *L'heure de vérité* sur Antenne 2, exploitent probablement à très mauvais escient les inquiétudes soulevées par la victoire politique de l'intégrisme chiite en Iran en 1979 et les turbulences qui affectent plusieurs pays arabes et les relations internationales: "ces grèves sont menées par des travailleurs agités par des groupes religieux et politiques, dont les mobiles n'ont pas beaucoup à voir avec les réalités sociales du pays"⁹. Propos confirmés à sa manière par le président de la République qui, en visite à Marrakech, ajoute que le Premier ministre a parlé en connaissance de cause (le gouvernement algérien demandera les preuves de cette agitation-manipulation). L'un des responsables du mouvement tente de rétablir les causes et le sens de l'action: "Avant, on nous accusait de vouloir casser l'économie française. Aujourd'hui, c'est notre religion qui est en cause. Demain, que dira-t-on contre nous? A Aulnay, il y a seulement des travailleurs qui luttent pour leurs libertés, pour leur dignité, pour les conditions de travail et le salaire."

Or, cette déclaration est publiquement faite en cours de campagne électorale municipale, dans un contexte où les sondages donnent la droite gagnante des élections et insistent sur la sensibilité des futurs électeurs sondés aux arguments xénophobes de la droite. Le temps est à la dénonciation par la droite de la politique de régularisation, matrice imaginaire du développement de la criminalité et de l'avènement de banlieues-forteresses, nouvelles zones de non-droit. Le gouvernement prend ainsi les immigrés à contre-pied, sachant très bien que l'argument est plus que tendancieux, mais escomptant un bénéfice électoral substantiel. Cette phrase, calculée, va légitimer des inflexions significatives dans la campagne "de terrain" du Parti Socialiste et qui vont se situer en quelque sorte dans le champ de propagande de la droite ou sur son territoire. D'arguments démagogiques aux chiffres truqués, tronqués ou faussement interprétés, en passant par des thèses péremptoires, chaque formation politique, dans sa ville, réécrit l'histoire récente de l'immigration et invente de nouveaux problèmes au lieu de s'intéresser aux problèmes réels, afin de satisfaire une fraction de l'électorat prompt après neuf années consécutives de "crise" à trouver et désigner des boucs émissaires. L'immigré, en tant que non-électeur, est une cible facile, devient en lui-même un sujet majeur socialement transversal. Les assertions dangereuses et les contre-vérités vont alors se succéder. Pour François Léotard, candidat à la mairie de Fréjus, additionnant nouveaux flux d'entrée autonomes, régularisés et accueil lié au regroupement familial induit par la régularisation: "Il y a eu quarante fois plus d'étrangers introduits en France dans la première année de François Mitterrand que dans la dernière de Valéry Giscard d'Estaing". Réalité statistique sciemment déformée pour deux raisons: puisque les clandestins régularisés (environ 130 000) étaient déjà en France au moment de leur régularisation; et de toute manière, à accepter ce type de calcul tout autant absurde qu'erroné, le stock additionnel ne peut en aucun cas être s'être accru d'un facteur 40 de multiplication. Alain Juppé, candidat à Paris, renchérit, en dépit du fait que les régularisés étaient déjà, par définition, sur le territoire national: "Il y a un lien entre l'immigration clandestine, la délinquance, la criminalité". Quel lien? Aucune explication n'est fournie et il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'existe aucune statistique publique disponible relative à la délinquance des clandestins en France, hormis le délit de défaut de papiers; Alain Juppé, Premier ministre 12 ans plus tard, ne les a pas fait publier. En 1983, il ajoute pourtant: "Il faut arrêter cette invasion". Maurice Arreckx, candidat U.D.F. de Toulon, ne veut pas que sa ville "devienne la poubelle de l'Europe". Toulon, ville portuaire, est par excellence une ville

d'immigration. Jacques Dominati, candidat U.D.F. à Paris, sous la photo anonyme d'un Noir, écrit en légende dans sa propagande électorale: "Exigeons le droit à la sécurité". Dans le même registre, le candidat U.D.F. de Saint-Etienne, François Dublanquet, déclare: "Il faut en finir avec la délinquance bronzée", ce qui, en dehors du racisme du propos, suggère, soit que seule la délinquance "bronzée" gêne, soit que la délinquance est imputable aux seuls "bronzés".

Les positions des socialistes sont frappées du sceau de la contradiction, à moins que ce ne soit de celui de l'ambivalence. Si Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti Socialiste, dénonce à l'issue du premier tour des élections "la campagne de peur, sur les thèmes de l'insécurité, menée avec démagogie et violence, à la limite parfois des thèmes racistes", nombre de pratiques entre les deux tours vont s'adosser discursivement à des thèmes dont la proximité à ceux développés par la droite est plus ou moins lâche. Nous illustrerons par ce qu'il s'est passé à Marseille, troisième ville de France, fief d'un hiérarque socialiste alors ministre de l'Intérieur et se retrouvant en ballottage serré au soir du premier tour. La tête de liste de la Droite la mieux placée, U.D.F., ne se gêne pas pour faire campagne sur le thème de l'immigration: "Marseille ville ouverte, il faut changer ça". Une autre liste, menée par un dissident R.P.R., "Marseille-sécurité", reprend des idées directement empruntées à l'extrême droite. Cette liste, en faisant campagne dans les cités marseillaises sur le thème "les bougnoules hors de nos murs", réussit à faire entre 5 à 6 % des voix et le report des voix est de part et d'autre jugé décisif; le maire de Marseille n'hésite pas à vouloir négocier avec elle, après avoir déjà mis l'accent sur la distinction travailleurs français/travailleurs étrangers, accent amplifié lors de la campagne du second tour¹⁰. Il va cependant reculer devant la réticence des militants socialistes, en même temps qu'il affirmera avoir fait expulser plus d'immigrés que son prédécesseur au ministère de l'intérieur et tentera de tracer une ligne de démarcation "la Droite c'est l'immigration sauvage, la Gauche c'est l'immigration contrôlée".

La suite est connue bien qu'il soit nécessaire de redire que ce n'est pas aux municipales de mars 1983 que le Front National apparaît sur la scène nationale, mais dans une partielle en septembre 1983 à Dreux ayant lieu en raison de l'annulation de l'élection de mars par le Conseil constitutionnel. L'ascension résistible du Front National, grandement aidée par la présence croissante prégnante de son responsable dans les médias audiovisuels, sera très rapide puisqu'en 1984, le Front National, dont toute la campagne gravite autour du seul thème de "la France aux Français", obtiendra 10 % des suffrages exprimés aux élections européennes de 1984. Il nous faut admettre qu'au total, une fraction dominante de la hiérarchie de l'ensemble de la classe politique a favorisé cette ascension. Chacun sait ce qu'il est advenu 18 ans plus tard, alors que les "propositions" et les "thèses" du Front National étaient rejetées – au moins en apparence – par les dirigeants du reste de l'appareil politique comme inacceptables dans un Etat démocratique. Pour conclure brièvement, nous dirons 1) que non seulement le Front National n'apporte pas les bonnes solutions (à quoi?), mais qu'il n'a jamais posé de bonnes questions 2) qu'il est urgent de s'interroger sur les conditions et les déterminants de la production des formes idéologiques et leur rapport au fonctionnement du politique, mais aussi sur les contours réels de ce dernier et son lien à la structuration sociale.

Notes :

1. Revue *Item*, Item 1, 1976, commission paritaire n° 57553
2. Toutes les citations référencées par ailleurs sont extraites du journal *Le Monde*.
3. In G.I.S.T.I., *Le nouveau guide juridique des étrangers en France*, La Découverte, 1985.
4. A cet égard, il est toujours important de rappeler qu'il n'y a toujours aucune inculpation pour les centaines de morts Français, originaires des trois départements d'Algérie, assassinés par la police parisienne dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961.
5. Société d'économise mixte, la SONACOTRA est détenue à 50 % par l'Etat.
6. Après l'attentat de la rue Copernic qui fit trois morts, toute la presse et tous les acteurs de la vie publique en France interpellèrent le gouvernement, l'accusant d'avoir laissé faire après tous les attentats qui avaient précédé. Ce laxisme aurait profité avant tout à l'extrême droite terroriste, et tout le monde de se demander pourquoi la police n'avait jamais arrêté personne dans ces groupuscules activistes. L'attentat de la rue Copernic, après ceux de Bologne et d'Anvers, après ceux perpétrés durant l'été en France ne pouvait être qu'un attentat d'extrême droite. Seul le Front National, accusa les communistes. Cependant quelques jours après, le gouvernement reprit à son compte cette "filière communiste", pur fantasma pourtant. L'absurdité fut de cette assertion fut rapidement démontrée et une piste "chypriote" fut privilégiée, île qui abritait les colonels grecs en fuite. A ce jour, les terroristes de la rue Copernic n'ont jamais été démasqués. Au lendemain de cet attentat, les syndicats de police, notamment la F.A.S.P., majoritaire, dénonçaient le pouvoir et indiquaient qu'un cinquième des effectifs de la F.A.N.E était des policiers. Ces syndicats dénonçaient également, comme le M.R.A.P. ou la L.I.C.R.A, l'utilisation des renseignements généraux à des fins politiques, contre les partis d'opposition, alors qu'ils estimaient que les partis extrémistes étaient plus dangereux.
- En règle générale, les actions entamées par le gouvernement contre l'extrême droite ne vont pas sans poser problème. Un inspecteur de police, Paul Louis Durant fut suspendu en août 1980, comme appartenant la F.A.N.E., et comme fédérateur des réseaux d'extrême droite en Europe. Cela prouvait deux choses : il y avait bien présence d'une extrême droite activiste dans la police, le gouvernement avait les moyens de la neutraliser. Cette suspension ne plaide-t-elle pas en faveur du gouvernement de l'époque ? Les choses sont malheureusement moins simples. Ce sont les Italiens, dans le cadre de l'enquête relative à l'attentat de Bologne, qui avaient dénoncé cet inspecteur de police. Et la France s'est fait "rappeler à l'ordre" par le gouvernement italien pour agir. Il va de soi qu'il est difficile de comprendre que la police française ne connaissait pas ce type d'activité alors que l'Italie était en mesure de le découvrir.
7. Bilan de l'opération : une cage d'escalier détruite ; un chauffage endommagé, qui ne peut être remis en service que trois jours plus tard, tout ceci en plein hiver. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer parmi les trois cents Maliens du foyer, arrivés la veille sur le territoire de la commune.
8. Mairie communiste.
9. Déclaration moins connue que celle de Laurent Fabius un peu plus tard, lorsque ce dernier sera Premier ministre. La triste cohérence des deux interventions n'est pas à démontrer.
10. Ce qui ne l'a pas empêché, depuis sa prise de fonction, de pourfendre le SAC (Service d'action civique) et de dénoncer les protections assurées à l'extrême droite sous la présidence de V. Giscard d'Estaing... Rappelons qu'il refusera durant toute la semaine entre les deux tours de serrer la main à des immigrés.

LE ROLE DE L'ACCULTURATION LINGUISTIQUE DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION DES IMMIGRES

Hervé ADAMI

Depuis vingt ans, le discours et le débat sur l'intégration des populations immigrées tournent autour de trois thèmes : l'économique, le social et le culturel. La priorité à accorder à l'un ou l'autre de ces thèmes pour comprendre et résoudre les problèmes soulevés par l'intégration est elle-même l'objet d'un débat et l'on peut repérer, schématiquement, les positions suivantes : 1) il n'y a pas d'intégration culturelle possible sans intégration économique et sociale, celle-ci passant obligatoirement par l'emploi ; 2) les immigrés doivent d'abord comprendre et accepter les codes culturels de la société d'accueil pour s'y insérer et s'y intégrer économiquement et socialement.

Quelle que soit la position des uns et des autres, la question de l'intégration culturelle est posée. Or, que recouvre-t-elle telle qu'elle est posée dans le discours et le débat sur l'intégration ? A l'examiner de plus près, on s'aperçoit que la culture, notion centrale, prospère et survit dans un flou conceptuel qui brouille les pistes. Nous proposons ici de revenir sur cette notion sous l'angle sociolinguistique. En effet, la langue est un des piliers de la culture et l'analyse de la question de l'intégration sous cet angle peut être instructive.

Culture et langue

La culture : un rôle central pour une notion floue

Nous ne referons ici ni l'histoire de cette notion, ni la revue exhaustive de ses acceptions. C'est un travail que Denys Cuche (2001) a remarquablement mené dans le domaine des sciences humaines. Cette notion est aussi largement utilisée au-delà de la noosphère, dans le débat public, dans les médias et jusque dans le quotidien des conversations ordinaires. Ce mot est maintenant si usité, pour ne pas dire si galvaudé, qu'il semble désormais difficile de tenter d'en donner une définition, même minimale. Du domaine scientifique au sens commun, la notion de culture continue sa brillante carrière en faisant l'objet d'un consensus à peu près général tout en reposant sur un impensé.

C'est en effet autour d'une notion floue et non d'un concept que tourne en partie le débat sur l'intégration des immigrés. Dès les années 80, il est question d'interculturel notamment dans le domaine de l'éducation (des programmes spécifiques sont mis en place comme Langues et Cultures d'Origine). Depuis à peu près une décennie, c'est la notion très controversée de multiculturalisme qui

s'impose dans le débat sur l'intégration des immigrés. Quel que soit le préfixe qui lui est accolé, la culture est donc un aspect central de la question. Mais quand le politiquement correct s'en mêle, la question échappe alors complètement au domaine scientifique et il n'y a plus ni débat ni doute : la France est multiculturelle, elle doit l'accepter et en tenir compte. Au-delà du fait que la diversité des cultures est une réalité depuis que la France existe¹, ce constat en forme d'admonestation repose là encore sur une fausse évidence : la France serait multiculturelle en raison de l'apport des cultures des immigrés. Nous le verrons au long de cet article, cette affirmation est loin d'être une évidence. Mais la question qui se pose d'abord c'est la façon dont le discours sur la culture fige la réalité. Ainsi, si la France est multiculturelle en raison de l'apport des cultures des immigrés, cela suppose que les immigrés ont une culture différente de celle des Français et qu'ils continuent à vivre cette culture en France. Ces cultures seraient repérables, identifiables, nommables ainsi que les personnes qui les vivent et les font vivre.

Mais poser ainsi les cultures des immigrés comme un fait qui n'a plus besoin d'être démontré conduit à une acrobatie intellectuelle : c'est la réalité qui va devoir s'adapter au discours et non l'inverse. En effet, le discours public qui a, dans une large mesure, inventé la société multiculturelle, s'évertue, pour s'auto-justifier, à démontrer la réalité des cultures au prix d'une torsion du réel. Le discours public découpe la réalité des cultures des immigrés selon des critères forcément réducteurs : la nation, l'ethnie, la religion, la zone géographique, etc. La complexité extrême de la diversité des cultures des immigrés doit alors entrer dans ces schémas préétablis et la puissance des médias est là pour enfoncer le clou. Entraînés par leur concurrence effrénée et par le flux torrentiel de l'information, les médias empruntent des raccourcis qui contribuent encore plus à figer la réalité. Le discours public, et notamment la grosse artillerie médiatique, avait besoin d'une autre notion pour enfermer définitivement les immigrés et leurs cultures dans leurs schémas préconstruits : la communauté. Ainsi, par exemple, il est maintenant question, de plus en plus souvent dans le discours public, de la "communauté musulmane" en France. On fait entrer dans cette catégorie, pêle-mêle, des personnes parfaitement ou partiellement indifférentes à la religion, d'origines géographique, linguistique et sociale complètement différentes, n'ayant souvent que peu de sentiment d'appartenance à cette communauté qui n'a en fait d'autre véritable réalité que médiatique. Le discours public contribue donc à la réification des cultures et contraint en retour les immigrés à se reconnaître dans des schémas qui leur sont en grande partie extérieurs.

Car une culture n'est pas un ensemble homogène, autonome et immuable : l'identité culturelle est multiple, en relation de dépendance avec d'autres cultures, et elle est en constante évolution. Réduire un ouvrier maghrébin en France, par exemple, à son appartenance à la "communauté musulmane", c'est oublier qu'il est aussi, peut-être, un paysan, berbérophone, peu ou pas scolarisé, pratiquant une religion très éloignée des canons théologiques et qui a émigré pour des raisons économiques. Qu'a-t-il donc en commun avec un intellectuel pakistanais, athée, réfugié politique par exemple ? Sans doute peu de chose, outre le fait d'être, *a priori*, rangé dans la même catégorie préconstruite des musulmans. La mise en avant de tel ou tel critère de "classification" culturelle n'est pas seulement réductrice : elle procède d'un choix dicté par des raisons de circonstance, par le contexte socio-économique et politique. Si cet ouvrier maghrébin fait maintenant partie, selon le discours public, de la "communauté musulmane", il appartenait, il n'y a pas si longtemps, à la catégorie des "travailleurs immigrés". A part quelques années de plus et peut-être une retraite

bien méritée, qu'est-ce qui l'a ainsi transformé? Le contexte économique, social et intellectuel a évidemment complètement changé: le chômage de masse est passé par là et les "travailleurs" se font rares mais, dans le même mouvement, les rapports de force idéologiques ont changé. Le mouvement ouvrier, qui voyait d'abord chez l'immigré un travailleur, a cédé du terrain à un mouvement issu de la petite bourgeoisie éclairée, éduquée, occupant des emplois de service ou des emplois très qualifiés que le cyclone de la crise a substitués, en partie, aux emplois industriels. Ce mouvement, qui prend de l'ampleur dès le début des années 80, a une tout autre vision de l'immigration: il ne s'agit plus de travailleurs exploités qu'il faut défendre et aider à trouver leur place dans la société française mais d'individus marginalisés dont la société a nié la *différence*. La reconnaissance de la différence est devenue une revendication qui, progressivement, a fait tache d'huile. La revendication différentialiste cherche et trouve sa justification dans les cultures des populations immigrées: ils ont une culture propre, différente de celle de la société d'accueil et il s'agit de la reconnaître, de la valoriser voire de contribuer à sa pérennité. Mais poser cette différence par rapport à *La* culture dominante conduit à réifier les cultures des immigrés en oubliant qu'elles sont elles-mêmes complexes. Après plus de vingt ans de discours différentialistes et de recherche des spécificités culturelles, ce n'est sans doute pas un hasard que l'on en soit arrivé à la "communauté musulmane" puisque, en procédant par élimination, il ne restait bientôt plus que la religion pour servir de plus petit commun dénominateur. Or, les difficultés récurrentes rencontrées par l'Etat et les musulmans eux-mêmes pour organiser la "communauté musulmane" montrent à l'évidence que la religion n'est pas un facteur d'unité culturelle suffisamment puissant.

D'autre part, les cultures sont interdépendantes, ce qui signifie, dans le cas des immigrés, que le contact avec la société française va entraîner des changements considérables et que la culture d'origine ne pourra pas rester intacte et pure, au risque de l'isolement. Aucune culture ne s'est perpétuée sans contact, sans emprunt et sans changement. Les cultures ne sont pas anhistoriques: elles évoluent par contact et ne se perpétuent pas depuis la nuit des temps sans changer. La culture des immigrés, plus encore que les autres puisqu'elle est en contact direct avec une autre, puissante et dominante, subit de profonds et rapides bouleversements. L'histoire a montré que les contacts prolongés n'entraînaient pas forcément la disparition ou la fusion totale des cultures en présence. Mais, à chaque fois, il s'agissait de sociétés organisées en communautés étanches, cohabitant plus ou moins pacifiquement et, en tout cas, en respectant un principe de stricte séparation. Ce modèle est évidemment inconcevable dans une société démocratique et ouverte mais il est surtout aujourd'hui improbable: la scolarisation obligatoire, les médias, le contact permanent entre les locuteurs natifs et non natifs dans le cas des immigrés empêchent tout cloisonnement culturel.

L'essentialisation et la réification des cultures empêchent de voir le processus d'acculturation en cours chez les immigrés. Concernant leurs enfants nés en France, et qui ne sont donc pas des immigrés, cela peut avoir des conséquences plus graves: on les enferme dans une "culture d'origine" qui leur est en grande partie étrangère et que l'on reconstruit pour eux.

Une culture est le résultat transitoire d'un processus toujours actif: ce n'est pas un système, une structure, un tout homogène et autonome mais une réalité en mouvement, évoluant dans un contexte particulier, avec ses contradictions et ses complexités.